



Chers Parents,

Vous trouverez ci-dessous les informations de la rentrée scolaire :

RENTREE DES ELEVES : Mardi 1er septembre 2026

- 9h00 : Accueil de tous les élèves de 2nde Générale et Professionnelle – 12h30, fin de la journée (repas possible au self, sur inscription)
- 13h30 : Accueil de tous les élèves de 1^{ère} Générale, Technologique et Professionnelle – 16h45, fin de la journée
- 14h30 : Accueil de tous les élèves de Terminales Générale, Technologique, Professionnelle et des CAP AEPE et Agent de Sécurité – 16h45, fin de la journée

Début des cours : Mercredi 2 septembre, en fonction de votre emploi du temps.

Photo de classe : Jeudi 3 septembre

REUNIONS DE RENTREE

- 2nde : Lundi 14 septembre à 18h30
- 1^{ères} Générales et Technologiques : Mardi 15 septembre à 18h30
- Terminales Générales et Technologiques : Jeudi 17 septembre à 18h30

JOURNEE D'INTEGRATION : Vendredi 4 septembre 2026

L'Etablissement organise une journée de cohésion sur la base nautique du Temple/Lot pour **tous les élèves de 2nde Générale et Professionnelle**. L'objectif est de favoriser l'intégration de votre enfant dans un groupe, un temps d'échange entre élèves de classes différentes et une occasion de rencontres avec les enseignants dans un cadre extra-scolaire.

Départ 7h50, place Henri Birac à Marmande – Retour 16h45, même endroit.

L'attestation du "savoir nager" (au moins 25 m sans s'arrêter) délivrée dans les piscines par un maître-nageur est obligatoire (pour ceux qui ne l'ont pas encore fournie, l'amener le jour de la rentrée).

Les externes amèneront leur pique-nique (pour les internes et les demi-pensionnaires, le repas est fourni par le lycée).

A prévoir : Tenue de sport, maillot de bain, serviette, affaires de rechange (chaussures + vêtements), gourde.

Coût de la journée : 30 €. L'établissement prend en charge 50 % de la somme, le reste à charge, soit 15 €, vous sera facturé.

POINTS DE VIGILANCE

Absences et retards La présence de tous les élèves est obligatoire dès le jour de la rentrée. Toute absence devra être dûment justifiée. Conformément à la réglementation en vigueur, les absences non justifiées seront signalées aux autorités compétentes. Cette procédure s'appliquera tout au long de l'année scolaire. La ponctualité est également attendue de chaque élève.

Tenue vestimentaire : Une tenue correcte et adaptée au cadre scolaire est exigée. Les tenues de type « plage » (croc tops, shorts très courts, mini-jupes), les vêtements excessivement déchirés ainsi que les tenues non conformes aux règles applicables dans les établissements scolaires ne sont pas autorisés. En cas de tenue jugée non conforme au règlement intérieur, le lycée pourra demander à l'élève de regagner son domicile afin de se changer.

FOURNITURES : A AVOIR DES LA RENTREE

- Les manuels scolaires : Ils sont fournis par le lycée contre une caution de 50 €.
- Calculatrice : Dans un premier temps, celle du collège suffira.
- Sport : Jogging, tee-shirt, chaussures de sport (pas de chaussures en toile), sweat-shirt, gourde, tenue adaptée à la météo si pratique à l'extérieur, nécessaire de douche (facultatif).
- Afin de développer l'autonomie de nos élèves, le reste des fournitures scolaires est à l'appréciation de chacun, un petit ajustement pourra être fait à la rentrée par les enseignants. Merci de votre compréhension.
- **POUR LES INTERNES** (couchage en 90) : 2 draps ou 1 drap housse + 1 housse de couette - 1 enveloppe de traversin ou d'oreiller - 1 alèze - Couverture ou couette – Nécessaire de toilette - Une paire de chaussons ou claquettes - Un cadenas épaisseur minimum 35 mm (casier affaires scolaires) – **Déodorant en spray interdit**

Nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Le Chef d'Etablissement,
R. BOLIMON.